



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA LOIRE

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES

Bureau de la Police Administrative

Affaire suivie par : Marie-Claude Romeyer
Courriel : marie-claude.romeyer@loire.pref.gouv.fr
Téléphone : 04.77.48.47.86
Télécopie : 04.77.48.47.19

REVENDEUR D'OBJETS MOBILIERS RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION N° 2157

Le préfet de la Loire
chevalier de la légion d'honneur

certifie que **M. MICHAËL CHAMBERLAIN**
né le **10 Mars 1976 à ST ETIENNE (Loire)**
domicilié **1 rue Chambon à ST ETIENNE (Loire)**

immatriculé au registre du commerce et des sociétés de ST ETIENNE,
sous le N° **514 838 457 (82606/2009B01113)**,

représentant la **SARL ACOR ACHAT CASH OR** dont le siège social est situé
1 rue Chambon à ST ETIENNE (Loire)

a, par application de l'article 1er du décret N° 88.1039 du 14 novembre 1988, relatif à la police du commerce de certains objets mobiliers, déclaré exercer l'activité de revendeur d'objets mobiliers.

Le lieu d'exercice habituel de la profession de l'intéressé est :

Le présent récépissé sera présenté à toute réquisition des agents de l'autorité publique.

En vertu de l'article 2 du décret précité, le titulaire du présent récépissé est tenu, en cas de changement du lieu de l'établissement principal ou d'un établissement secondaire, de faire une déclaration au commissariat de police ou à défaut, à la mairie, tant du lieu qu'il quitte que de celui où il va s'établir. Il est également tenu de restituer le présent récépissé à la Préfecture qui le lui a délivré lorsqu'il a été radié du registre du commerce et des sociétés.

Fait à ST ETIENNE, le 30 septembre 2009



Pour le Préfet du Département de la Loire
Le Secrétaire Administratif
C. Chambon
Mme C. CHAMBON